

objet : dragage d'entretien du bassin C.
Chantiers de l'Atlantique – St Nazaire.

CELLULE QUALITE DES EAUX LITTORALES

n° 01.61/DEL/NT/HG/FB

44102 NANTES cédex 4

Nantes, le 7 septembre 2001

Dossier suivi par Hélène JEANNERET

Mademoiselle,

Après l'examen des documents que vous nous avez transmis, nos remarques sont les suivantes :

- ❖ Il s'agit d'un très bon dossier, particulièrement clair, précis et complet pour l'ensemble des rubriques qui sont habituellement traitées dans une étude d'incidence ; par ailleurs, nous avons particulièrement apprécié, tout au long de l'instruction de ce dossier, les nombreux échanges qui ont eu lieu entre les différents intervenants et qui traduisent l'esprit de transparence et de concertation qui a permis d'aboutir à la solution qui semble la plus satisfaisante pour l'environnement.
- ❖ Les analyses complémentaires (contaminants chimiques et tests de toxicité) ont en effet permis de proposer un traitement différencié des sédiments selon la contamination mise en évidence dans les différents secteurs à draguer, et d'identifier 25 000 m³ pour lesquels seule une solution de retraitement à terre est envisageable. Nous sommes bien sûr tout à fait favorables à cette approche qui va dans le sens d'une plus grande protection du milieu marin puisque ce type de solution alternative au rejet des sédiments contaminés en mer est conforme aux recommandations que nous faisons régulièrement dans de tels dossiers.
- ❖ Nous avons bien noté que, suite à des impératifs techniques des Chantiers de l'Atlantique, ce dossier correspond uniquement à la première phase de dragage du bassin C, et que les travaux supplémentaires d'approfondissement feront l'objet d'un dossier et d'une consultation ultérieurs.

Pour cette première phase, nous donnons notre avis favorable à la réalisation des travaux tels qu'ils sont décrits dans ce dossier.

Nous vous prions de croire, Mademoiselle, à nos sentiments distingués.

H. GROSSEL
Chef du Laboratoire Côtier
DEL Nantes